

**La Présidente**

Monsieur Luc Lallemand  
Président  
SNCF Réseau  
15/17, rue Jean-Philippe Rameau  
CS 80001  
93418 LA PLAINE SAINT-DENIS cedex

Nos réf : EL/VC n°39

Brest, le 25 février 2022

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 20 janvier 2022 adressé à mon prédécesseur et relatif à la question de la mise aux normes ERTMS de la voie ferrée Brest-Morlaix-Rennes-Nantes à la suite de la décision de la Commission européenne d'inscrire le port de Brest-Roscoff au réseau central du RTE-T.

Je suis heureuse de constater que, à l'instar des acteurs publics et privés du Finistère mobilisés depuis de longues années, vous considérez que cette décision permettra de développer le transport ferré depuis ce point logistique central vers l'ensemble de la région bretonne et le reste du territoire national.

Nous sommes non seulement en phase sur les opportunités générées par cette décision de la Commission européenne, mais également sur les questions qu'elle pose, au premier rang desquelles se trouve celle de la mise en œuvre de la signalisation ERTMS. Plus qu'une nécessité, son déploiement est à présent une obligation qui s'impose afin d'honorer la décision de la Commission ainsi que son calendrier, et répondre aux besoins en termes de transport de passagers et de fret.

Je n'ignore pas la difficulté de SNCF Réseau à prendre en charge seule, sur ses fonds propres, le déploiement du système ERTMS. Je vous sais gré, en outre, des démarches déployées par vos équipes pour maximiser la mobilisation de financements européens afin de pouvoir engager les dépenses nécessaires à l'amélioration du réseau ferré intra-breton. Aussi, je soutiens sans réserve votre position relative à la nécessité d'un dialogue constructif entre SNCF Réseau, l'Etat et toutes les parties concernées afin d'obtenir les engagements nécessaires au financement des dépenses relatives à la mise aux normes ERTMS de la voie Brest-Morlaix-Rennes-Nantes, et plus largement à la concrétisation du projet LNOBPL.

Vous pouvez compter sur notre appui auprès des différents interlocuteurs au niveau national et régional afin de boucler, dans les prochains mois, le financement de cette opération via, notamment, le contrat de plan Etat-Région. Nous nous efforcerons également de promouvoir, auprès des industriels et des pouvoirs publics, la nécessité et l'urgence de poursuivre les démarches technologiques afin de mettre rapidement au point les nouveaux systèmes ERTMS 2 et 3.

En outre, je vous informe que je confirmerai cette analyse et notre soutien à votre démarche dans la contribution rendue par notre Chambre dans le cadre du dialogue territorial LNOBPL en cours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Evelyne LUCAS

